

Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-Camoël

Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email appac56@free.fr Site web
www.appac56.info

Tél. 0 633 800 801

RESUME DU COMPTE-RENDU DU CA DU 29 AVRIL 2016

Cette réunion s'est tenue à ARZAL CAMOËL, dans le local mis à notre disposition par la mairie.

Présents : AUBERT Patrick, BLANCHET Gérard, BOZEC Gérard, CARBONNEL Patrick, COUSSEAU Bernard, GAY Patrick, TIRARD Xavier, TORRES Philippe

1^{ère} partie : Réunion du CA et de la commission « Statuts et règlement intérieur »

- Présentation du rôle et du mode du fonctionnement de la commission,
- Présentation du projet des statuts de l'APPAC (14 articles)

La commission remet en séance un projet de statuts.

Une lecture est faite en séance, sans pour autant entrer dans le détail.

Le CA va étudier ce projet et fera un retour à commission, lors d'une nouvelle réunion spécifique CA/Commission (CA de Juin) pour finaliser le document.

La commission fera part de ses travaux sur le règlement intérieur à ce moment-là.

La rencontre avec la commission étant à son terme, les membres de la commission quittent la réunion du CA.

2^{ème} partie : Réunion du CA

1°) Compte rendu du Comité de l'Estuaire du 18 avril 2016 :

Présentation de la nouvelle présidente (Mme ?)

Avenir de l'IAV incertain à deux ans...

Actions prioritaires concernant les plaisanciers :

- Mise à jour tous les ans du SHOM et du guide de la Vilaine
- Amélioration du balisage dans l'estuaire,
- Mesure en continu des hauteurs d'eau en sortie d'estuaire,
- Animation par de petites vidéos le passage de l'écluse et le comportement des usagers,
- A l'étude : l'IAV réfléchit comment indiquer aux navigateurs la hauteur d'eau au niveau de la barre à l'entrée de la Vilaine.

Autres actions à l'étude par l'IAV :

- Diagnostics qualité de l'eau et envasement,
- Dragage/recyclage des vases dans l'estuaire,
- Dragage et déplacement de la vase à la cale de Tréguier et en sortie de l'écluse,

- Mise en place d'une bouée pour mesurer en continu la pollution de l'eau.

Nouvelle remarque concernant la gestion des « eaux noires » en direction des plaisanciers.

2°) Compte rendu du Conseil d'Administration de l'UNAN organisé à ARZAL :

Présence de 15 associations sur 28.

Présentation de l'APPAC et de nos spécificités : port de plaisance en eau douce régi par le code des ports de commerce.

Nos préoccupations : l'envasement, la prolifération de la jussie et la pollution due au nettoyage et carénage des bateaux.

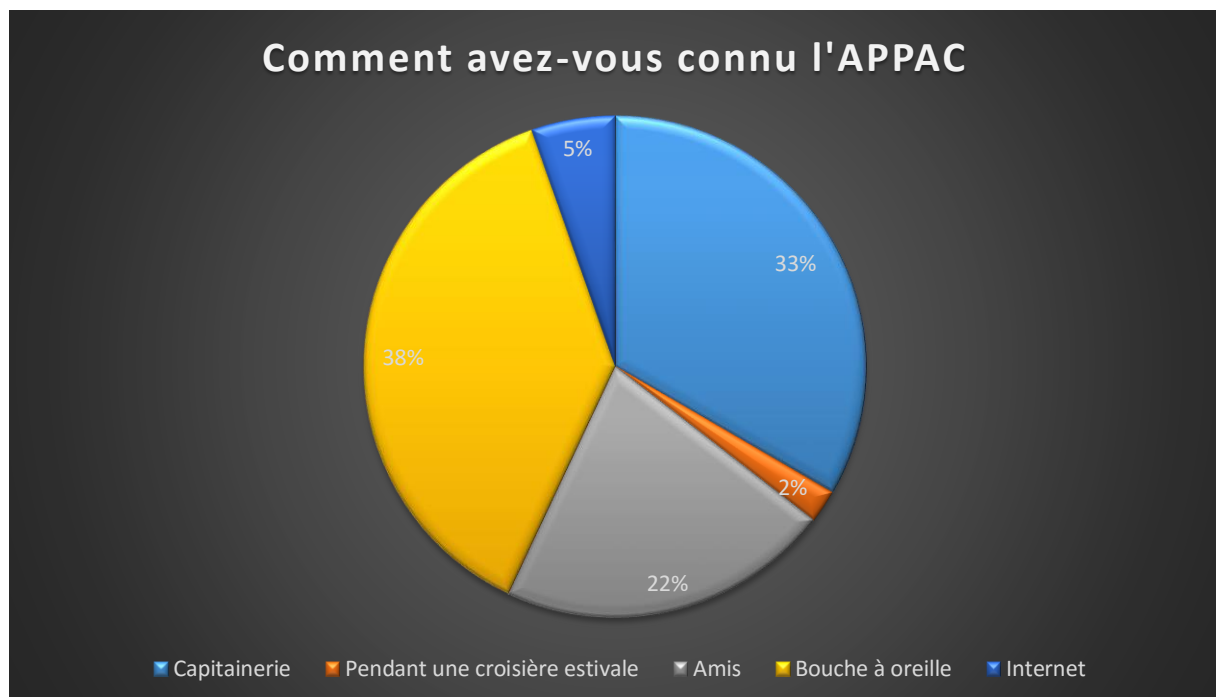
Souhait de réflexion commune sur :

- La responsabilité des associations pour l'organisation de leurs activités,
- L'évolution des tarifs de contrats de port,
- L'utilisation de cuves « eaux grises et noires ».

Autres sujets abordés : la gêne de la circulation des vedettes touristiques dans le Golf, le déplacement des bateaux par propulsion électrique, les recommandations de la COPE 21.

3°) Analyse de l'Enquête de satisfaction de l'APPAC de décembre 2015 :

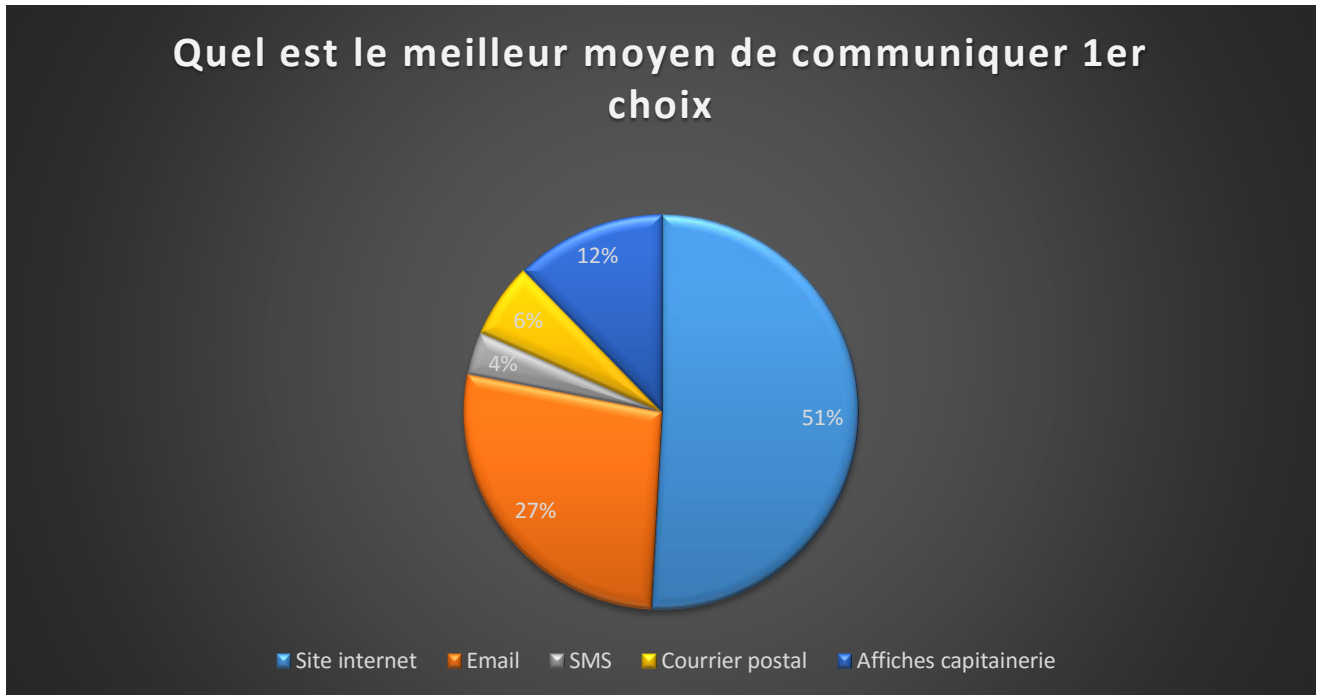
Comment avez-vous connu l'APPAC ?



Le bouche à oreille devance de peu le pavé « Capitainerie ». Toutefois on peut cumuler Amis et « Bouche à oreille » car les deux sont bien le fruit d'une discussion entre deux personnes. On obtiendrait donc 60% de prise de connaissance via une relation orale amicale.

Internet arrive en avant-dernière position.

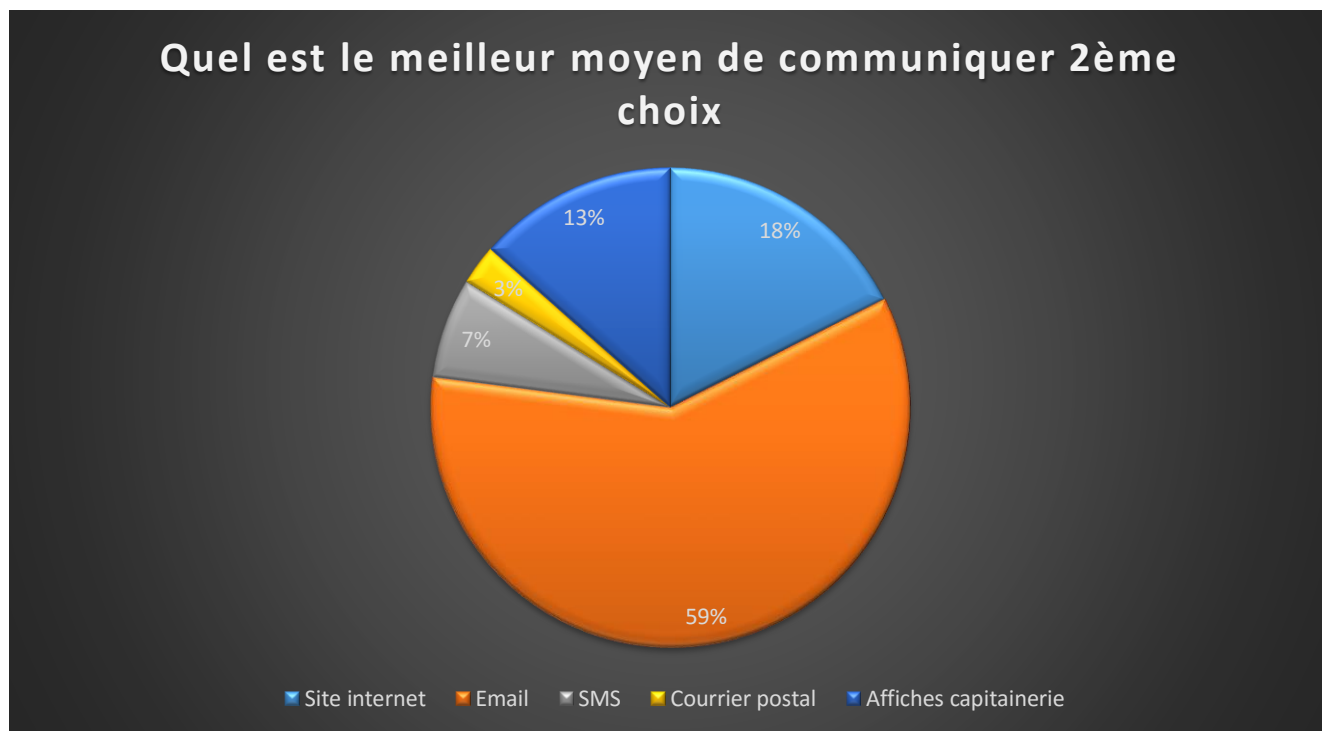
Quel est le meilleur moyen de communiquer 1er choix



Le site internet arrive largement en tête.

Ce qui confirme que nous devons porter nos efforts sur ce mode de communication en apportant une vigilance toute particulière pour sa mise à jour.

Quel est le meilleur moyen de communiquer 2ème choix

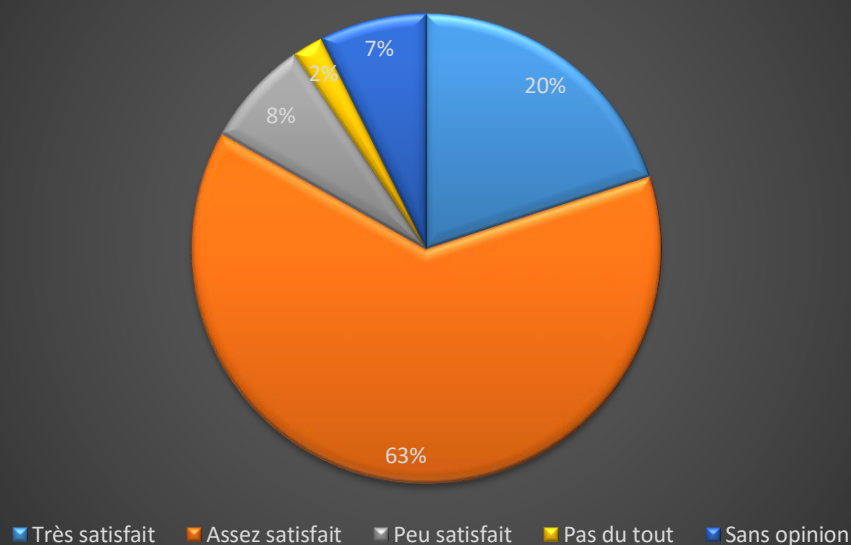


Le courrier électronique est le second moyen le plus plébiscité.

L'affichage en capitainerie est obsolète et peu attrayant. De plus la Capitainerie joue un rôle important pour être connu (Cf. camembert 1). Le CA lance un projet d'implantation d'un poste de télévision au sein de la capitainerie avec lecture d'informations sur les actions et activités de l'APPAC.

Satisfaction du site Internet

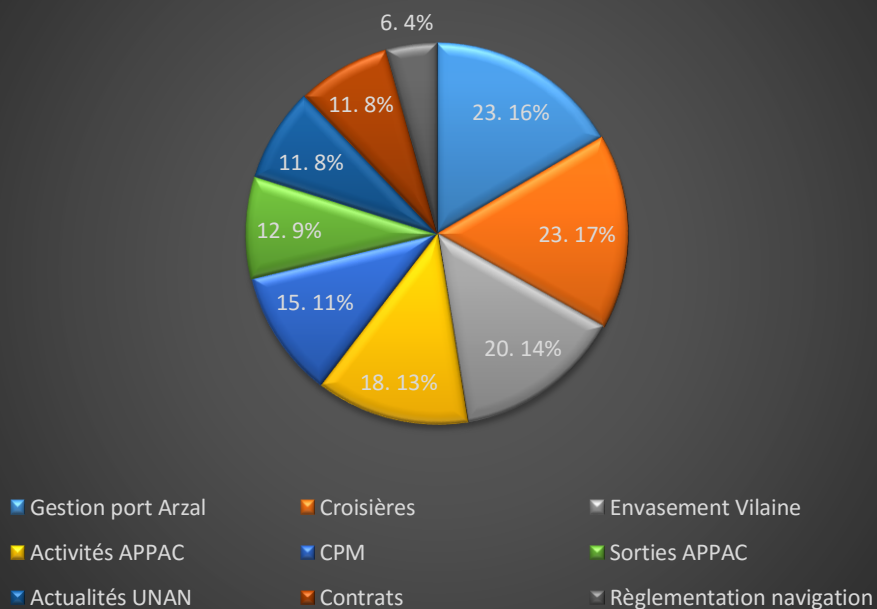
Satisfaction du site Internet



Sans commentaire...

Les sujets qui intéressent

Les sujets qui intéressent



Il n'y a pas de majorité nette sur un sujet.

On peut toutefois faire des catégories :

- 1° Ce qui concerne le port, les contrats....en gros le financier
- 2° Ce qui concerne la navigation.
- 3° Ce qui concerne la convivialité
- 4° Ce que l'APPAC fait

Le financier - Gestion du Port Arzal - Contrats - CPM	35%
La navigation - UNAN - Envasement - Réglementation	26%
Convivialité - Sorties APPAC - Croisières	26%
Activité de l'APPAC	13%

L'aspect financier et donc la défense des adhérents ; qui forment l'objet de l'association arrivent naturellement en tête.

Le CA constate que le président et le vice-président étant en activité, ne peuvent pas assister aux réunions organisées par les différentes entités qui gèrent les ports, la navigation etc... qui se tiennent bien souvent en milieu de matinée ou d'après-midi.

De plus, afin de suivre les dossiers en cours, regroupement des listes d'attente, point suivi sur les différents contrats, une compétence juridique est nécessaire.

Après un rapide tour de table et afin de ne pas délaissier l'objet même de l'association et étant donné qu'aucun membre du CA n'ayant ni la disponibilité ET ni la compétence, le président propose de confier cette mission à Philippe RIGAUD-VIN en le cooptant au CA sans droit de vote.

Le CA donne son accord pour que le président propose à Philippe RIGAUD-VIN de rejoindre le CA pour prendre en charge ce pan d'activité en représentant l'APPAC dans les différentes entités.

Lors d'une rencontre téléphonique entre le président et Philippe RIGAUD-VIN, celui-ci accepte la mission.

4°) Organisation de la sortie pêche du samedi 28 mai :

Déroulement de la journée :

- Départ à 9 h du ponton aval du barrage,
- Lieu de pêche autour de Dumet,
- Retour à l'écluse de 18 h,
- Sardinade préparée par l'organisation sur le terre-plein en amont du barrage,

Chaque participant apporte sa table, sa chaise, **son apéro**, l'APPAC fournissant les sardines, le pain, le beurre, le vin et le dessert.

Voir page spéciale « inscriptions » sur le site de l'APPAC.

5°) [Projet de sortie « Les petits loups »](#)

Gérard BOZEC, a eu contact avec la représentante des « P'tits loups ».

L'association « Les P'tits loups » demande si l'APPAC est prête à fournir des bateaux pour effectuer une remontée de la Vilaine l'après-midi du samedi 4 juin.

Cette sortie sera confirmée après connaissance de la disponibilité des Appaciens : voir le site très prochainement.

Le CA accepte ceci dans la mesure où ce n'est pas l'APPAC qui organise mais bien l'association « Les P'tits loups ».

Il est très important que ce soit bien l'association « Les P'tits loups » qui prenne contact avec la SNSM pour assurer la sécurité du convoi.

6°) [Matinée « sécurité » organisée par l'APPAC avec le concours de l'UNAN et de la SNSM de Damgan.](#)

Le samedi 11 juin de 10h à 12h au port d'Arzal.

Au programme : intervention sur feu, déclenchement de fusées, mise en œuvre d'une survie.....

Présence souhaitée des équipages « au complet » : capitaine, second et jeunes matelots à partir de 14 ans car quand le capitaine est HS il faut bien que quelqu'un sache donner l'alerte, tirer un feu à main voire utiliser un extincteur.

Informations à venir sur le site internet de l'APPAC et en Capitainerie.

6°) [Organisation de la 1ère Croisière estivale du 2 au 9 juillet 2016 :](#)

A la demande de plusieurs plaisanciers, nous renouvelons la sortie « Cap sur Rochefort » : des précisions prochainement sur le site de l'APPAC.

7°) [Organisation de la 2ème Croisière estivale en Août 2016 :](#)

Il est rappelé, que cette croisière est réservée en priorité aux adhérents qui sont en activité. D'ailleurs cette sortie fera également « Cap sur Rochefort ».

8°) [Organisation de la 3ème Croisière estivale en Septembre 2016 :](#)

Itinéraire non encore définitivement arrêté.

9°) [Questions diverses :](#)

- Doit-on conserver sur le site la page des partenaires ?

Après échange entre les membres du CA, il est décidé de supprimer cette page, qui n'apporte rien ni aux partenaires ni à l'APPAC (baisse du rabais accordé aux membres de l'APPAC).

- Lors des sorties nautiques serait-il possible de veiller à ce que les personnes navigantes à mobilité réduite soient prioritaire pour l'accès aux pontons en évitant les stationnements à couple ?

La question va être prise en compte, et les accompagnateurs des différentes sorties veilleront à ceci.

- Quid des ateliers évoqués lors de la dernière AG ?
- Certaines idées vont être mises en œuvre telle la journée sécurtié. D'autres pour être mises en œuvre doivent être étudiées. Le problème évident est de trouver l'animateur de tel ou tel atelier.

« APPACIENS, APPACIENNES, si vous vous sentez une âme de moniteur dans quelque domaine que ce soit en relation avec la bateau n'hésitez surtout pas à vous faire connaître. D'avance Merci »

10°) Information de dernière minute :

En raison de la préparation de la journée pêche le 28/05, la journée du 27 est réservée au montage du barnum, des tables etc... De ce fait la réunion du CA prévue le 27 Mai est décalée au 20 Mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.